



COUR DU BANC DE LA REINE  
DE LA SASKATCHEWAN

## **AVIS ADMINISTRATIF**

### **Mise au rôle des conférences préparatoires aux procès civils – Centres judiciaires de Prince Albert, de Regina et de Saskatoon**

À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2014, les conférences préparatoires aux procès civils ayant lieu aux centres judiciaires de Prince Albert et de Saskatoon seront mises au rôle en personne, lors d'une réunion de mise au rôle que le greffier local tiendra au palais de justice, suivant le processus employé actuellement au centre judiciaire de Regina. Les procédures de mise au rôle sont les suivantes :

1. Dès réception d'une Demande conjointe de conférence préparatoire au procès ou d'une directive selon laquelle une conférence préparatoire au procès doit être mise au rôle, le greffier local doit présenter aux parties un avis précisant la date, l'heure et le lieu de la réunion de mise au rôle des conférences préparatoires au procès.
2. À l'heure prévue, les avocats ou leurs représentants (p. ex. des parajuristes ou des adjoints juridiques) doivent comparaître en personne pour fixer la date de la conférence préparatoire au procès. Les avocats dont le bureau se trouve dans un autre centre judiciaire peuvent comparaître par téléphone, mais doivent être disponibles pour recevoir l'appel du greffier local. Tous les autres avocats ou leurs représentants doivent comparaître en personne.
3. Les litigants qui se représentent eux-mêmes ne peuvent pas déléguer un représentant. Les litigants non représentés qui résident dans un autre centre judiciaire peuvent comparaître par téléphone, mais doivent être disponibles pour recevoir l'appel du greffier local. Tous les autres litigants non représentés doivent comparaître en personne.
4. Les dates disponibles aux fins de la conférence préparatoire au procès pourront être consultées dans la salle de mise au rôle avant la réunion, afin de permettre aux avocats de discuter à l'avance des dates auxquelles ils préféreraient que leur conférence préparatoire au procès ait lieu.
5. À Regina, une réunion de mise au rôle des conférences préparatoires aux procès a lieu les premier et deuxième lundis de chaque mois à partir de 9 h.

**Avis administratif – Mise au rôle des conférences préparatoires aux procès civils**

6. À Saskatoon, une réunion de mise au rôle des conférences préparatoires aux procès aura lieu les premier et deuxième mardis de chaque mois à partir de 9 h.
7. À Prince Albert, une réunion de mise au rôle des conférences préparatoires aux procès aura lieu le premier mardi de chaque mois à partir de 9 h.

Le présent avis administratif est émis en ce 25<sup>e</sup> jour d'octobre 2014.

M.D. Popescul, juge en chef  
Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan